

Réunion du Conseil Communal du 20 mai 2019

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 20 mai 2019 à 19 heures 00 à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN, 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ, 2^{ème} adjoint et Madame Marie-Suzanne GROETZINGER, 3^{ème} adjointe.

MM. Didier ANXIONNAZ, Valérie FERRARI, Patricia MARCHAND MAILLET et Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

Absents excusés – Mmes Maryse BUTHOD, 4^{ème} adjointe (pouvoir à D. ANXIONNAZ), Sylvie EMPRIN et Isabelle GIROD-GEDDA - MM. Francis DANCRE (pouvoir à R. RICHERMOZ), Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND et Emmanuel GIROND.

Date d'envoi de la convocation : 15 mai 2019

Ouverture de séance : 19 h 00

Clôture de séance : 21h50

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Roland RICHERMOZ, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, coordinatrice à Bellentre, comme auxiliaire.

Le Conseil Communal approuve les procès-verbaux des séances du 21 janvier, 25 mars et 15 avril 2019 sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

1. Information sur la réponse de M. Vincent ROLAND concernant le courrier reçu du Ministre de l'agriculture concernant les boues d'épuration
2. Dates des stages 2019 proposés par l'APTV concernant le bucheronnage
3. Point sur tarifs des locations communales
4. Avancements des projets à mener en fonction de la répartition des missions entre les élus
5. Information sur le choix à venir pour les réverbères de la commune
6. Information sur réunion du comité de suivi de la DSP du complexe PARADISIO
7. Information sur le chalet chrono du stade de la Buffette – point budgétaire
8. Information sur l'aménagement de la place des Carreaux – programme et devis validé pour le front de neige des Coches – (prochaine réunion à venir 07/06/2019)
9. Information sur le lancement d'un appel à projets pour local « le Seven »
10. Information sur l'étude de faisabilité du raccordement de GOTHARD (EU)
11. Avis du conseil communal concernant l'estimation pour la mise en séparatif des réseaux
12. Rappel concernant le tableau des permanences pour la tenue du Bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai
13. Information concernant la fermeture des Mairies de La Plagne Tarentaise les 31 mai et 16 août
14. Bilans cinémas
15. Dossier fonciers (...)
16. Questions diverses

INFORMATIONS

1. Information sur la réponse de M. Vincent ROLAND concernant le courrier reçu du Ministre de l'agriculture concernant les boues d'épuration

Anthony FAVRE fait lecture au conseil communal de la lettre qu'il a reçue de M. Vincent ROLLAND et de la réponse du Ministre de l'agriculture concernant les boues d'épuration et le problème d'épandage futur qui ne sera peut-être plus toléré.. Il indique que c'est le SIVU qui est concerné au premier chef mais si cette interdiction d'épandage du compost est avérée, il y aura des conséquences certaines sur le prix de l'eau si nous sommes dans l'obligation de transporter ces boues et de les faire incinérer plus loin. Dossier à suivre...

2. Dates des stages 2019 proposés par l'APTV concernant le bucheronnage

L'APTV a fait passer les dates des stages de bucheronnage mais qui sont déjà bien remplies voire complètes pour cette année. L'idée est de savoir si les demandeurs sont des habitués et auquel cas, nous pouvons donner un avis favorable pour qu'ils procèdent à la coupe et lorsque les pétitionnaires ne sont pas connus comme étant des habitués, de les inciter à participer aux stages.

3. Point sur tarifs des locations communales

Un point est fait sur les tarifs de locations des locaux communaux ; il est proposé de prendre une délibération au prochain conseil municipal afin d'entériner les tarifs suivants :

- Local coiffure aux Coches : 5 610 €/an
- Local Kiné Montchavin : 740 €/mois pendant les saisons (hiver + été) et 200 €/mois en intersaison
4 070 €/mois si location à l'année
- Location 1 place de parking saison été : 200 € (Rappel : location 160 €/mois ou location saison hiver : 265 €)
- Location local « le Seven » à Montchavin : 900 €/mois + pourcentage sur chiffre d'affaires de 2% proposé.

4. Avancements des projets à mener en fonction de la répartition des missions entre les élus

Un grand nombre de points sont d'ores et déjà inscrits à l'ordre du jour de ce soir et seront évoqués au fur et à mesure du déroulement de la séance et un point sur des dossiers spécifiques tels le projet d'épicerie de Bellentre, les travaux de l'espace Paradisio, ..., sera fait en fin de conseil.

5. Information sur le choix à venir pour les réverbères de la commune

Patricia Marchand Maillet présente les différents modèles et types de réverbères susceptibles d'être posés sur la commune et demande l'avis des conseillers sur le modèle à retenir.

Une question est également posée sur la possibilité de couper l'éclairage public, comme cela se fait sur d'autres communes alentours à partir d'une certaine heure, cela permettrait certainement de faire des économies mais aussi de préserver la planète. L'idée est trouvée bonne mais cela nécessiterait de revoir toute l'installation.

Dossier à suivre ...

6. Information sur réunion du comité de suivi de la DSP du complexe PARADISIO

Un point est fait sur le compte rendu de la réunion technique avec un hiver plutôt positif dû au bon fonctionnement des soins et du SPA ; plus de publications sur les réseaux sociaux et présence de RECREA aux pots d'accueil et sur l'événement SUBLICIMES.

Une proposition de RECREA pour la mise en place de panneaux et enseignes → à mettre en attente pour le moment suite au projet de grotte à sel et d'augmentation du sauna.

7. Information sur le chalet chrono du stade de la Buffette – point budgétaire

Valérie FERRARI présente le projet et les plans de la tour de chronométrage du stade de la Buffette. Elle indique que cette tour s'élèvera sur 3 étages (environ 11 m) : stockage en -1, matelas écoles et filets en rez de piste, salle de chronométrage en +1). Les premières estimations, sans les réseaux, paraissent être plus chères que les sommes inscrites au BP 2019, donc point financier à voir ces prochaines semaines, dépassement en effet au niveau de l'opération mais pas du chapitre, donc à suivre de près ; mais aujourd'hui, nous sommes la seule station sans stade, donc travaux nécessaires voire indispensables. Il est indiqué que le local restera communal avec une convention d'utilisation.

8. Information sur l'aménagement de la place des Carreaux – programme et devis validé pour le front de neige des Coches – (prochaine réunion à venir 07/06/2019)

Anthony FAVRE indique qu'une mission a été validée à hauteur de 15 600 € HT pour l'aménagement de la place des Carreaux.

Anthony TRESALLET approuve le fait de s'adjoindre une étude paysagère et l'avis d'un paysagiste pour avoir une harmonie d'ensemble.

La prochaine réunion relative à ce dossier aura lieu le 07 juin à 9h00.

9. Information sur le lancement d'un appel à projets pour local « le Seven »

Une réunion est à prévoir, à compter du 27 mai en présence d'Isabelle GIROD GEDDA et du service « Marché Public » (Philippe DAVID et Laurence DUPUY-VERBINNEN) afin de valider l'ébauche de l'appel à projets et de déterminer les supports de publicité où faire paraître l'annonce.

10. Information sur l'étude de faisabilité du raccordement de GOTHARD (EU)

Anthony FAVRE donne la parole à Roland RICHERMOZ qui indique que le système en place a déjà plus de 25 ans, qu'il a bien vécu mais qu'il est en « bout de course ». Plusieurs projets ont été étudiés pour succéder au système en place :

- Refaire un système identique → celui-ci demandera beaucoup plus de place qu'actuellement, or limité en périmètre, ce système ne peut pas être retenu
- Faire une mini-Step à roseaux → ce système va coûter cher à terme donc ne peut pas non plus être retenu
- Ramener les effluents de Gothard à l'actuelle Step des Granges : soit par la RN jusqu'à Bellentre, soit en longeant la piste cyclable au moyen de compresseurs permettant de « remonter » jusqu'à Bellentre → à l'étude

L'intérêt de ramener ces effluents à l'actuelle Step permettrait de « grossir » les effluents qui manquent actuellement en intersaison puisque Gothard compte environ 120 habitants permanents, et cela ne changerait en rien les traitements des effluents venant majoritairement des stations pendant la saison.

Les travaux seraient à envisager sur le budget eau et assainissement → à valider et à confirmer.

Roland RICHERMOZ demande un accord de principe du conseil communal pour le raccord du hameau de Gothard à l'actuelle Step des granges → le conseil communal donne un accord de principe.

Une réflexion serait à mener également dans le même temps pour le hameau de Mazuet et la maison du garde-barrière.

11. Avis du conseil communal concernant l'estimation pour la mise en séparatif des réseaux

Anthony FAVRE expose que l'estimation qui avait été faite en 2006 s'élevait à environ 500 000 € auxquels il fallait ajouter 260 000 € pour descendre les pluviales.

Aujourd'hui, cette estimation est de l'ordre du million d'euros pour ces travaux.

Il résume les travaux projetés : 1 million d'euros pour les travaux de la STEP de Bonconseil, 1 million d'euros pour la mise en séparatif des réseaux de Bellentre, ½ million d'euros pour les travaux de Gothard.

Roger POUSSIN souhaiterait qu'une optimisation des réseaux soit faite si les réseaux sont réutilisables.

Une question est alors posée quant au devenir des pavés dans Bellentre si des travaux sont réalisés ?

Anthony FAVRE indique que ceux-ci seront enlevés et remplacés, car trop compliqué à entretenir, et notamment avec le déneigement l'hiver.

Anthony FAVRE revient sur ces travaux concernant le budget de l'eau et indique que plusieurs positions peuvent être adoptées par le conseil communal ce soir :

- Un refus catégorique de procéder aux travaux (car pour rappel, ceux-ci ne sont pas imposés par la police de l'eau) ou
- Travaux à effectuer mais avec programmation pluriannuelle à mettre en place et calendrier à définir.

Il fait remarquer au conseil que l'on risque d'avoir des problèmes ultérieurement si nous ne prévoyons pas ces travaux, notamment si de nouvelles créations de lits venaient à voir le jour sur la commune.

Il rappelle en outre que ce problème existe et est récurrent depuis 20 ans et que cela aurait coûté moins cher à la collectivité si avait été effectué auparavant ; ceci étant dit : quelle position adoptons-nous aujourd'hui et quelle décision prenons-nous ? Repoussons-nous encore une nouvelle fois ces travaux ou décidons-nous de valider le principe de ces travaux sans forcément donner de calendrier précis en échelonnant peut-être ceux-ci sur les 6 à 8 ans à venir ?

Il rappelle en outre qu'en 2026, la compétence eau et assainissement devrait en principe être transférée à l'intercommunalité et qu'en parallèle, en 2022-2023, les 2 intercommunalités devraient voir s'opérer un rapprochement entre elles, donc cela va « bouger » et il y aura nécessairement répercussion au niveau du prix de l'eau.

Le conseil communal donne son accord de principe pour valider les travaux à échelonner sur les années à venir.

12. Rappel concernant le tableau des permanences pour la tenue du Bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai

Anthony FAVRE rappelle le planning pour la tenue du bureau de vote le 26 mai prochain lors des élections européennes et se permet d'insister de nouveau sur la nécessité de demander la présentation de la carte d'identité aux administrés qui se présenteront pour voter ce jour-là.

13. Information concernant la fermeture des Mairies de La Plagne Tarentaise les 31 mai et 16 août

Laurence DUPUY-VERBINNEN informe les conseillers que toutes les mairies de la commune de LA PLAGNE TARENTEISE seront fermées au public les vendredis 31 mai et 16 août à l'occasion des ponts de l'Ascension et de l'Assomption.

14. Bilans des cinémas

Comme à la fin de chaque saison, un bilan vidéo a été réalisé par le projectionniste en place et est projeté aux conseillers. Il s'agit de Quentin qui a succédé à Gaël pour cette saison d'hiver et il reviendra également travailler pour la saison d'été.

15. Dossier fonciers (...)

Roger POUSSIN indique que beaucoup de dossiers vont être présentés lors de la séance du CM du 03 juin et notamment :

- Des dossiers d'acquisition de biens vacants sans maître
- Le lotissement de Montchavin avec un problème sur une parcelle de l'emprise. En effet cette dernière est « bloquée » à l'acquisition car dans une succession non réglée à ce jour ce qui va avoir pour conséquence de réduire la surface de l'un des lots du lotissement.
- L'agrandissement du camping en cours d'étude avec des courriers envoyés aux propriétaires de parcelles.

Roland RICHERMOZ indique quant à lui que quelques parcelles concernant l'emprise du projet de lotissement de Bonconseil sont en cours d'acquisition.

16. Questions diverses

Comme énoncé dans le point 4, une information concernant l'avancement de divers projets en cours est faite en fin de conseil :

- projet d'épicerie sur Bellentre : point fait par Marie Suzanne GROETZINGER qui indique qu'ont été reçus 6 retours d'architecte. Un cabinet de Grenoble ayant une bonne connaissance des marchés publics et de la réglementation des ERP (Etablissements recevant du Public) a été retenu pour travailler sur le projet. En parallèle, Me BORY, l'avocate conseil de la commune a été sollicitée pour travailler sur le mode de gestion envisagé le plus adéquat pour cette épicerie. Dossier A SUIVRE
- Projet travaux espace Paradisio : Didier ANXIONNAZ rappelle le besoin de puissance électrique supplémentaire pour envisager ces travaux. Le câble est jugé insuffisant par les électriciens mais une solution alternative semble avoir été trouvée. Une réunion est à venir prochainement sur site. Dossier A SUIVRE
- Valérie FERRARI annonce avancer sur ces dossiers. A SUIVRE
- Projet rénovation ancienne fruitière de Bellentre : Anthony TRESALLET indique qu'une réunion aura lieu sur site vendredi avec l'architecte retenu pour ce projet. Dossier A SUIVRE
- Projet parking les Coches en face du DAB, entre l'OT et les caisses des RM: Roger POUSSIN indique qu'Eiffage a travaillé pour pouvoir réaliser un maximum de stationnement sur cette zone. Ce sont 26 places en épi qui devraient pouvoir être réalisées pour un budget d'environ 500 000 €. Une demande d'économie a été formulée afin d'essayer de trouver une solution moins coûteuse, mais c'est impossible car il ne serait pas envisageable de diminuer la largeur de la piste. Par ailleurs, un nouveau plan a été réalisé avec 11 places en longueur et une passerelle piétons ; ce projet reste en attente de chiffrage. Les demandes de devis ont été faites. Validation du conseil. Dossier A SUIVRE
- Projet navette autonome : Patricia MARCHAND MAILLET explique qu'une démonstration est prévue aux Coches.
- Projet rénovation de la cuisine de la salle des fêtes de Bellentre : Patricia MARCHAND MAILLET informe que des équipements sont à changer ; des devis seront demandés à plusieurs équipementiers tels BOSS, ALPES EQUIPEMENT CUISINE, ... pour avoir des devis. Dossier A SUIVRE
- Noms des rues : Patricia MARCHAND MAILLET indique que ce dossier est terminé. Plaques et numéros à poser désormais par les ST.
- Aménagement du rond-point de l'entrée de Montchavin : un appel à idées est lancé pour « décorer » ce rond-point entrée de station ; il est proposé de faire faire une oie, ailes déployées, en bois ➔ bonne idée mais attention aux dégradations et à la casse (des ailes notamment) ; ou une vache « Tarine couchée »... avis aux bonnes idées. Dossier A SUIVRE
- Projet de la salle Marcel PIGNARD, accessibilité : Roger POUSSIN indique que les architectes ont été relancés et que quelques réponses sont arrivées. Dossier A SUIVRE
- Dates marquantes d'animation de cet été : Patricia MARCHAND –MAILLET indique que cet été le mariage d'antan aura lieu le 4 août à la station et que la fête du Coq devrait avoir lieu le 14 septembre sous réserve de trouver suffisamment de personnes pour s'investir dans l'organisation et l'aide à apporter au comité des fêtes.

Sans question ni remarque, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le lundi 24 juin 2019 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie déléguée de Bellentre.